

Signature de la Convention d'objectifs et de moyens d'OPCO Mobilités

20 SEPTEMBRE 2023



Le 14 septembre dernier, à l'occasion des WorldSkills France 2023 une convention a été signée entre l'état et l'OPCO Mobilités, les engageant dans un programme commun. Cette convention a été signée en présence de Carole Grandjean, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Bertrand Mazeau, Président d'OPCO Mobilités et Patrice Omnes, Directeur général.

La Convention d'objectifs et de moyens d'OPCO Mobilités comporte 4 axes prioritaires :

- Déployer une action globale en lien avec la transition énergétique et environnementale
- Consolider le développement de l'apprentissage
- Amplifier les actions de promotion de métiers en lien avec la résorption des difficultés de recrutement
- Renforcer les études et la prospective

[Pour en savoir plus](#)